Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 056-215601352-20260630-20260605-DE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOLAC Séance du 30 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le 30 juin à 20 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la Présidence de M. ARS Marcel, Maire.

Etaient présents : M. ARS Marcel ; M. BOUSSO Jean-Yves ; Mme GRIFFON Frédérique ; M. BERTAUX Jean-François ; Mme DE FRANCQUEVILLE Isabelle ; M. PROVOT Yannick ; Mme LE COINTE Catherine ; Mme STEVANT Christelle ; M. GUMIAUX Fabrice ; M. BOIVIN Michel ; Mme SOULIMAN Sophie ; M. HENKART Wilfryd ; Mme STEVANT Emilie ; M. JAFFRELOT Jérémie ; M. GAY Jérôme ; Mme LE CADRE Emmanuelle ; Mme CLERO Sandrine.

Date de convocation : 23 juin 2026

Nombre de conseillers municipaux :

En exercice	:	19
Présents	:	17
Absents représentés	:	2
Absents	:	0
Votants	:	19

Absents excusés :
Mme CARREIRA Sandra qui donne pouvoir à Mme SOULIMAN Sophie
M. BOUSQUAU Christian qui donne pouvoir M. ARS Marcel

Absents :
A été nommée secrétaire de séance : Sandrine CLERO

- **2026-06-05 Participation au piégeur de taupes**

  Mme GRIFFON Frédérique adjointe aux finances et à l'animation de la vie locale, présente aux membres du conseil municipal la proposition des commissions animation de la vie locale et finances réunies le 30 mai 2026 et le 19 juin 2026 qui proposent d'attribuer une subvention de 270,00€ au piégeur de taupes.

  Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote une subvention de 270.00 € qui sera versée à l'ACCA.

  (POUR : 12 ; CONTRE : 2 ; ABSTENTION : 5)

Pour copie conforme
MOLAC, le 02 juillet 2026
Le Maire
Marcel ARS